



Procès-verbal

Bureau Directeur du 9 mars 2012

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : SCARSI Claude, BANA Philippe, JACQUET Michel.

Invités : SEREX Francis, GALLET Bernard(en partie).

Excusés : BECCIA Evelyne, MANOUVRIER Alexis,

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 13 h 30 au siège de la FFHB à Gentilly.

Le Bureau Directeur approuve le procès-verbal de sa séance du 2 mars 2012.

En application de l'article 24.5 des statuts relatif aux « autres organes de la FFHB », le Bureau Directeur propose au Conseil d'Administration, qui se réunira ce vendredi à partir de 15 h 30, de renouveler le mandat confié à la LFH pour gérer, promouvoir et développer de manière autonome le secteur professionnel féminin pour l'olympiade 2012-2016. Ainsi, la LFH sera compétente pour adopter ses règlements particuliers et définir les conditions de poursuite de la professionnalisation et de la structuration de ce secteur. Conformément aux dispositions de l'article 1.5 des Règlements généraux fédéraux, les règlements particuliers de la LFH (général, coupe de la Ligue, médical et communication/marketing) restent obligatoirement soumis à l'approbation du Bureau Directeur de la FFHB.

Le Bureau Directeur est informé de la situation du suivi des clubs de LFH et ProD2 en matière de contrôle de gestion. Il prend acte de la volonté manifestée par la Commission Nationale de Contrôle et de Gestion qui doit veiller à assurer la pérennité des clubs, de favoriser le respect de l'équité sportive et de contribuer à la régulation économique des compétitions.

Patricia SAURINA expose le projet de la Nuit du Handball mis en place avec la collaboration de la LNH qui doit se dérouler le 1^{er} juin 2012 au théâtre de Bobino à Paris. Il s'agit de remettre les trophées des joueuses et joueurs de la saison 2011-2012. Les trophées, les modalités de votes, les invités, le budget, le déroulement de la soirée et le groupe de pilotage, sont validés par le Bureau Directeur. Suite à la présence sur Paris de l'équipe de France féminine à cette date, entre les deux rencontres de qualification au Championnat d'Europe, le Bureau Directeur achètera une table pour accueillir le staff et les joueuses de cette équipe non nominés ou invités à cette soirée.

Après étude des différentes candidatures, le Bureau Directeur valide les implantations définitives des rencontres de l'équipe de France masculine France le lundi 7 janvier 2013 à Toulon (organisation Ligue de Côte d'Azur et Comité du Var) et le mercredi 9 janvier 2013 à Montpellier (organisation Ligue Languedoc-Roussillon). L'adversaire reste à déterminer.

Bernard GALLET présente au Bureau Directeur le pré-rapport de l'APELS sur l'enquête réalisée auprès des clubs de la FFHB. Le premier constat a trait au nombre important de réponses reçues (près de 60% des clubs). Ensuite, ce questionnaire a montré clairement le souci du vivre ensemble manifesté dans les réponses à travers la convivialité (70%), le respect (58%), la passion (40%). Même si la dimension de lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de la pratique peut se discuter, elle reste le lot quotidien du fonctionnement des clubs. La stabilité des joueurs, des dirigeants n'exclut pas quelques mesures d'exclusion. La capacité d'accueil n'est pas maximale même si les contraintes d'installations ou d'encadrement sont réelles. La vie de l'association en dehors du contexte sportif reste une préoccupation des clubs. Les

problèmes de société se retrouvent et peuvent être pris en compte dans la continuité de la vie du quartier ou de l'école. Les principaux besoins des clubs tournent autour des finances (68%), des compétences des bénévoles (33%) et des équipements (31%). Les partenaires essentiels sont les communes et les communautés de communes mais les budgets sont alimentés en grande partie par les actions d'autofinancement et les entreprises locales.

La discussion qui suit cette présentation tourne autour de la réflexion que nous devons avoir sur la déperdition après le collège et le lycée (en fonction des offres de pratique ?), les difficultés de rédaction d'un projet écrit, la pérennisation de la vie du club, le public et le partenariat. Le club devrait être un espace de vie autour de la pratique du handball. La création d'un fonds de dotation pourrait permettre de mettre des actions en place dans ces domaines.

Alain KOUBI s'inquiète de l'absence de réponse d'un nombre important de Ligues à la circularisation de l'état des finances demandée par le Commissaire aux comptes pour l'établissement du bilan 2011. Il s'agit pour la FFHB de vérifier la concordance des comptes des Ligues avec les écritures comptables de la FFHB. Le Bureau Directeur valide la proposition de courrier du Président à adresser aux Ligues qui n'ont pas apporté les réponses sollicitées par le Commissaire aux comptes.

Suite à des remarques qui ont pu être transmises à l'issue des dernières compétitions au Brésil ou en Serbie, le Bureau Directeur rappelle que la FFHB n'organise pas les déplacements vers ces compétitions internationales et que les propositions qui sont faites par l'intermédiaire du site ne peuvent être comparées à des achats de billets individuels pris dans des conditions particulières.

Dans le cadre des états généraux de l'arbitrage, notamment des travaux sur une hypothèse de semi-professionnalisation des arbitres pour permettre une plus grande disponibilité de certaines paires dans le cadre des exigences des calendriers de la LNH ou de la LFH, une réflexion a été engagée en fonction des opportunités et des situations des paires considérées. L'objectif est de permettre progressivement à des paires d'arbitres de pouvoir, dans le cadre d'un projet accepté et d'un projet personnel de formation puis d'insertion professionnelle, au regard des compétences, être disponibles pour exercer plus sereinement leurs missions dans le handball. Quelques études de cas sont actuellement envisagées pour tester la faisabilité de cette proposition.

Deux prochains Bureaux Directeurs « physiques » auront lieu le vendredi 20 avril à 10 h à Evian et le vendredi 25 mai à 12 h à l'occasion du TQO à Lyon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général